



CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER

CAP Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier

⋮
BAC Pro
Maintenance
des véhicules

⋮
Vie
professionnelle

⋮
BTS
Après-Vente
Automobile
option
Véhicules
industriels

⋮
Vie
professionnelle

LE MÉTIER

Le mécanicien de véhicules industriels est capable de procéder à un diagnostic simple, il effectue des remises en état de matériel, des échanges standard de pièces et participe à la maintenance du poids lourd.

Ce métier ne manque pas d'ouverture puisqu'il peut s'exercer dans différents secteurs : entreprises de transport, sociétés industrielles, commerciales et agricoles, mais également dans un garage, chez un concessionnaire, chez un constructeur de poids lourds, d'autocars ou d'autobus.

SECTEUR
Transport

NIVEAU DE SORTIE
Avant BAC

FILIÈRE
Formation initiale

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER

La formation **CAP Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier**, diplôme d'État, par la voie de l'apprentissage, se déroule en **alternance sur 2 années scolaires** au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) pendant 36 semaines, et le reste en entreprise.

► QUALITÉS REQUISES

- Cette profession demande : attention, logique, méthode, minutie, adresse, disponibilité. La mécanique est un métier vivant et concret.

► CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Aucun niveau scolaire requis.

► PROGRAMME

La durée de la formation est de 36 semaines avec la répartition suivante :

- **Enseignement général**
 - Français.
 - Mathématiques.
 - Sciences physiques.
 - Vie sociale et professionnelle.
 - Législation du travail.
 - Histoire-Géographie.
 - Langue vivante.
 - Éducation physique et sportive.
- **Enseignement professionnel**
 - Technologie professionnelle (motorisation, transmission, freinage, tenue de route, production, stockage d'énergie auxiliaire, pneumatique-hydraulique).

- Analyse fonctionnelle (représentations graphiques, croquis, documents techniques).
- Génie électrique et automatique (systèmes embarqués, documents techniques, branchements de systèmes, mesures et contrôles...)
- Mise en œuvre d'une intervention (pratique en atelier).

► VIE PROFESSIONNELLE

- Six mois après l'examen, 100% des apprentis ont trouvé un emploi ou poursuivent une formation supérieure en alternance : vous pouvez continuer vers un "BAC Pro Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier" pour évoluer dans l'entreprise vers des postes de chef d'équipe, réceptionnaire, chef de service après-vente...

AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- Vous recevez une solide formation théorique et pratique, sanctionnée par un diplôme de l'Éducation Nationale.
- Vous mettez cet enseignement directement en application dans une entreprise, accompagné par un maître d'apprentissage.
- Vous bénéficiez d'un contrat de travail en CDD ou en CDI, êtes salarié par l'entreprise tout au long de votre apprentissage et exonéré de charges salariales.
- Votre période d'apprentissage est comptabilisée pour votre retraite.
- Vous pouvez obtenir une aide financière du Conseil Régional pour vos frais de transport, d'hébergement et de restauration.
- Vous bénéficiez d'une carte nationale d'apprenti qui vous apporte les avantages d'un étudiant.
- Vous devenez opérationnel et rapidement intégré dans la profession dès l'obtention du diplôme.

CFA dispensant la formation

ILE-DE-FRANCE

CFATL
43, rue du Général de Gaulle
BP 51
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Tél. 01 34 94 27 27

POITOU-CHARENTES

CFATL
94, rue du Porteau
86036 Poitiers cedex
Tél. 05 49 88 23 68

SIÈGE SOCIAL : 46 AVENUE DE VILLIERS
75847 PARIS CEDEX 17
TÉL : 01 42 12 50 50 - FAX : 01 42 12 50 10
WWW.AFTRAL.COM

AFTRAL 
Apprendre et se former en transport et logistique